

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés Mon be



)éposé / Reçu le

2 2 JAN. 2019

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

Nº d'entreprise : 0700, \$30,017

Dénomination

(en entier): DIGIBIND SOLUTION

(en abrègé):

Forme jurídique : Société en Commandite Simple

Siège: Rue Faider, 59 Boîte 7 à 1050 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :Constitution - Nomination

La séance est tenue au siège social de la société, soit à la rue Faider, 59 bte 7 à 1050 BRUXELLES,

Sont présents:

-Monsieur Amine Benmezine

Ordre du jour :

-Transfert de siège social

DELIBERATIONS:

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie ce mardi 1er janvier 2019 à 15h00, valablement constituée pour statuer, a accepté la résolution suivante prise à l'unanimité des voix:

1-Transférer le siège social de la Rue Faider, 59 bte 7 à 1050 BRUXELLES vers la Rue des Pêcheries, 76 à 1160 BRUXELLES;

L'Assemblée Générale Extraordinaire ayantépuisé l'ordre du jour, la séance s'est levée, vers 15h30.

Amine Benmezine HOHANED

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature